

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 26 novembre à 18h00, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Étaient présents :** Elisabeth Bousquet, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Sylvia Jouhanneau, Fabrice Redoules, Dominique Colombo et Roger Bourhoven.

**Absents excusés :** Rémy Soullignac, Fabrice De Nardi et Sylvia Goulding qui donne pouvoir à Frédérique Boret

**Convocation du 19/11/2018**

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

### **I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 octobre 2018**

**Vote à l'unanimité par 9 voix, et validation.**

### **II – Délibération afin d'instituer un droit de préemption**

Jérôme Bonafous, suite aux intentions évoquées lors du précédent conseil, informe l'assemblée qu'en raison de la carte communale, il n'est pas possible d'établir une préemption sur la totalité du bourg, cette dernière devant être circonscrite et motivée, par exemple par la réalisation d'un équipement ou d'un aménagement. Il propose donc d'instituer un droit de préemption sur les parcelles AB157 et AB158 en vue de réaliser une salle polyvalente.

Des réserves portant sur la forme s'expriment : information préalable des propriétaires concernés, conséquences dans le cas d'une vente en cours.

Il est procédé au vote afin d'instituer un droit de préemption sur les parcelles précitées

**VOTE POUR : 8 ABSTENTION : 1 CONTRE : 0**

### **III – Délibération afin de décider de la vente d'une parcelle communale**

Jérôme Bonafous fait part à l'assemblée d'un courrier qu'il a reçu, émanant de Jérôme Bladié, par lequel ce dernier exprime son souhait d'acheter une parcelle communale dans le prolongement de la parcelle AB80.

La réduction de la Place de l'Olme n'est envisageable pour aucun des membres du conseil, autant en ce qui concerne la surface que l'harmonie.

**VOTE POUR : 0 ABSTENTION : 0 CONTRE : 9**

### **IV – Questions diverses**

Rénovation du four à pain du Truc : approbation du C.A.U.E, en attente de la commission du Département le 17 décembre

Pose des compteurs, courrier Enedis : Monsieur le Maire rapporte l'inquiétude qui ne cesse de s'exprimer, particulièrement à l'occasion du repas des Aînés. Le courrier ne répond pas à notre demande de connaître l'agenda d'intervention afin d'assister ceux qui le souhaiteraient.

Présentation du Jeu du Grand Quercy

Destruction des nids de frelons asiatiques : contrat en discussion

Plan de sécurité : Elisabeth Bousquet expose son avancement. Afin de respecter la confidentialité du numéro de téléphone auquel chaque habitant sera joignable en cas de déclenchement du plan d'urgence, il est envisagé de joindre à la distribution mensuelle une enveloppe par laquelle il pourra transiter jusqu'à la mairie.

Termites : le protocole du traitement de la mairie est achevé.